



A.R.E.L.A. BRETAGNE

Lycée de Kerichen
Rue Prince-de-Joinville
BP 82517
29225 BREST Cedex 2

Plérin, le 27 janvier 2021

Chèr(e)s collègues,

En ces temps si moroses, l'année 2021 commence toutefois par une bonne nouvelle : la renaissance de l'ARELA-Bretagne, actée par l'assemblée générale du 16 janvier 2021. L'association va donc pouvoir à nouveau jouer son rôle à différents niveaux :

- Lien entre les différents collègues de l'académie : dans la plupart des établissements, le professeur de lettres classiques est seul de sa discipline. L'association, par le biais du bulletin ou de son site Internet (<http://www.arelabretagne.levillage.org>) informe de la situation des langues anciennes dans l'académie, des actions engagées au niveau de l'ARELA-Bretagne ou des initiatives pédagogiques menées par tel ou tel collègue dans tel établissement.
- Lien entre les différents niveaux d'enseignement (collège, lycée, université).
- Appui en cas de difficultés : en cas de non-respect des horaires officiels ou de problèmes pour la mise en oeuvre d'un enseignement, de pressions pour faire disparaître l'enseignement de complément, l'ARELA-Bretagne peut aider le collègue isolé dans son établissement en intervenant auprès de la direction académique ou du rectorat.
- Diffusion des informations nationales et même internationales concernant l'enseignement des langues anciennes, et en particulier des interventions de la CNARELA auprès du ministère.
- Fédération de nombreux collègues autour de projets communs : préparation du concours de l'ARELA-Bretagne, printemps de l'Antiquité...

L'année scolaire étant déjà bien entamée, et la situation sanitaire laissant encore planer bien des incertitudes sur la façon dont elle se poursuivra, les projets pour le printemps 2021 seront concentrés sur le bulletin ; l'assemblée générale du 16 janvier en a revu les principes et souhaite en faire un outil de mutualisation de pratiques. Si vous avez des séquences originales, qui emportent l'adhésion des élèves, ou des supports de cours inédits (textes, inscriptions, oeuvres artistiques et littéraires...) n'hésitez pas à les faire partager à vos collègues : grâce au bulletin –que nous prévoyons aussi de diffuser en ligne-, nous pourrions en faire bénéficier le plus grand nombre.

Enfin, n'oubliez pas de régler votre cotisation* en envoyant votre chèque, rédigé à l'ordre de l'ARELA-Bretagne, à la trésorière :

Françoise Marquant 9 rue Paul Gauguin 29800 Landerneau

Nous espérons que vous viendrez nombreux nous rejoindre et justifier ainsi l'enthousiasme des membres du bureau de l'ARELA-Bretagne. Bonne année 2021 !

Laurent Le Chanu

Président de l'ARELA-Bretagne

***sans oublier de remplir la fiche d'adhésion avec vos coordonnées.**

Montant de la cotisation (incluant le bulletin) :

Individuelle (enseignant/retraité/membre associé*) : 24 €

Couple : 32 €

Etudiant /non enseignant : 10 €

Membre bienfaiteur : €